

Conférence publique (Souquet)

international. Le rapport présentant les résultats de l'étude menée par la CESIJE a été publié: «La qualité de la médiation au service du développement institutionnel du Centre de Médiation», Patrice Joachim, avril 2007, Editions du CESIJE asbl

Ce rapport servira de base à une discussion interne sur le développement futur du Centre de Médiation asbl.

Ce rapport fait état de la surcharge permanente du personnel fixe, certaines recommandations s'orientaient vers une systématisation du travail quotidien du Centre, mais le renforcement des ressources reste incontournable³.

Les locaux

Suite à une proposition du Ministère de la Famille et de l'Intégration qui fut acceptée par le Centre de Médiation asbl, ce dernier pourra disposer de nouveaux locaux permettant une plus grande possibilité d'accueil. Au vu de l'activité de notre Centre, nous pouvons dire que cela tombe à point nommé.

Les activités croissantes du Centre ainsi que les nouveaux locaux (qui permettront une plus grande capacité d'accueil pour l'organisation des différentes rencontres) justifient pleinement que la demande émise en 2005 et en 2006 concernant le renforcement de nos ressources par l'attribution d'un poste de «psychologue» soit réitérée.

6. Conclusions

6.1 Accès au droit

Faciliter l'accès au droit aux personnes non averties, telle est la mission principale du Service «Accès au Droit». Or ce but a été largement atteint ces dernières années.

Le nombre de divorces ayant augmenté considérablement au Luxembourg, on entend poursuivre, en 2008, à donner aux personnes concernées, jeunes et parents, les informations juridiques et sociales nécessaires afin de gérer au mieux cette épreuve difficile de leur vie.

 P. Joachim, «La qualité de la médiation au service du développement du Centre de Médiation», Editions du CESIJE asbl, avril 2007, page 45 Notre objectif est de donner tous types d'informations aux jeunes, la demande de logement augmente d'année en année. Notre service va continuer à essayer d'aider les jeunes qui veulent partir ou doivent partir de la maison à trouver des solutions à leurs problèmes. Le Service «Accès au Droit» continue à promouvoir la médiation au près des jeunes qui ont des conflits avec leurs parents.

L'organisation de formations et de conférences est un autre moyen utile pour faciliter l'accès au droit et de faire plus largement connaître les droits de l'enfant et des jeunes. Le Service «Accès au Droit» continuera son étroite collaboration avec le Service National de la Jeunesse dans ce domaine. En 2007, le Service a dispensé plusieurs formations à la demande du SNJ (maison des jeunes...), de l'école de police et du Kanner-an Jugendtelefon. Des interventions similaires sont déjà prévues pour l'année 2008.

6.2 Médiation

Si les chiffres enregistrés en 2007 sur le nombre de dossiers montre une certaine baisse, nous pouvons dire que cela n'a pas eu d'influence néfaste sur le nombre d'actes de médiations réalisés au cours de cette année 2007. Ces actes enregistrent d'ailleurs une hausse. La baisse au niveau du nombre de dossiers a pu s'expliquer par un retard accumulé dans le traitement des dossiers et ce retard a probablement fait en sorte qu'il y a eu un moins nombreux recours à la médiation.

Ceci dit au cours de cette année, nous avons adapté quelque peu notre procédure de prise de contact dans le cadre de dossiers de médiation pénale afin de pouvoir gérer ces dossiers plus rapidement.

Cette première étape fut suivie d'un nouveau mode de fonctionnement entre la coordination et les médiateur(trice)s afin de la coordination soit autant que possible en possession de disponibilités «actualisées» des médiateur(trice)s du Centre de Médiation asbl. Cette démarche nous a permis de limiter notre temps de réponse pour l'organisation des entretiens individuels. Ce souci de l'organisation de rencontres dans un laps de temps plus bref, fut partagé par les médiateur(trice)s du Centre de Médiation asbl et ensemble nous arrivons à réduire la période de temps se situant entre les entretiens individuels et les rencontres en médiation. Cet effet fut constaté dans le présent rapport lorsque nous relevons une hausse globale de 8,5% de l'activité en termes de rencontres réalisées